

EDITORIAL

Football

LA CAF s'apprête à lancer un plan Marshall pour la mise à niveau des infrastructures de base pour la pratique du football. Le plan de bataille, conçu par Fouzi Lakjaâ, chargé également de la pilotage, table sur une levée de fonds sur le marché financier international de 1 milliard de dollars. Cette manne, si elle est mobilisée, servira à financer la construction et la réhabilitation de l'écosystème footballistique en Afrique. Ce qui marquera un grand tournant dans la pratique de ce sport. Car, si des fédérations nationales sont dotées de stades et d'équipements à la hauteur des enjeux comme l'Egypte, l'Afrique du Sud ou le Maroc, il en va autrement pour d'autres. En effet, certaines n'ont même pas le Smig pour jouer au football comme notamment les ballons et les godasses. Alors, que dire des terrains gazonnés, des tribunes ou des vestiaires avec douches. Les déficits criants renseignent sur l'ampleur des attentes. Aujourd'hui, les 800 millions de jeunes ont besoin de stades, de pelouses, d'équipements, de ballons et de la formation pour pratiquer ce sport fédérateur et rassembleur, autour d'un projet commun dans l'espoir d'une victoire.

Dans ce domaine comme dans d'autres, l'Afrique reste un continent d'exportation de talents bruts, qui ont d'ailleurs démontré leurs performances dans les grands clubs européens. Malheureusement, elle n'en tire pas profit. Demain, si cette mise à niveau se réalise, elle permettra de garder localement cette valeur ajoutée. Avec ce changement de braquet, ce sport, qui galvanise les foules et mobilise les jeunes, permettra aux drapeaux africains de flotter dans le carré des demi-finales des compétitions prestigieuses. La Coupe du monde en tête. □

Mohamed CHAOUÏ

Electricité: Le régulateur entre en scène

- L'Autorité de régulation officiellement opérationnelle
- Accès au réseau de transport, séparation comptable ONEE... les premiers chantiers
- Accélération de la mise à niveau du cadre réglementaire

Voir pages 2 à 5

Taux d'intérêt: Fin de l'accalmie pour les TPME?

LA double baisse du taux directeur et le plafonnement du taux d'intérêt des crédits Oxygène et Relance ont permis aux TPME de mobiliser des liquidités à des conditions exceptionnelles en 2020. Mais, depuis le début de l'année, les taux sont repartis à la hausse. Toutefois, ils restent, en moyenne, en dessous de leur niveau au 1er trimestre 2020. Il reste à savoir si cette remontée va se poursuivre les mois prochains. La lenteur de la reprise de l'activité économique accroît le risque de défaillances pour les TPME. Les banques n'y sont pas insensibles et pourraient ajuster leurs dispositifs. □

Voir page 8

Education traditionnelle et formatage des esprits

Délais de paiement

Le premier rapport de l'Observatoire

Voir page 10



Dossier de presse: 1991 - L'ECONOMISTE 70, Bd Massira Khadra - Casablanca - Tél.: 05 22 95 36 60 (L.G.) - Fax: Rédaction 05 22 39 35 44 - redaction@economiste.com - Commercial 05 22 36 46 32 - www.economiste.com

EVÉNEMENT

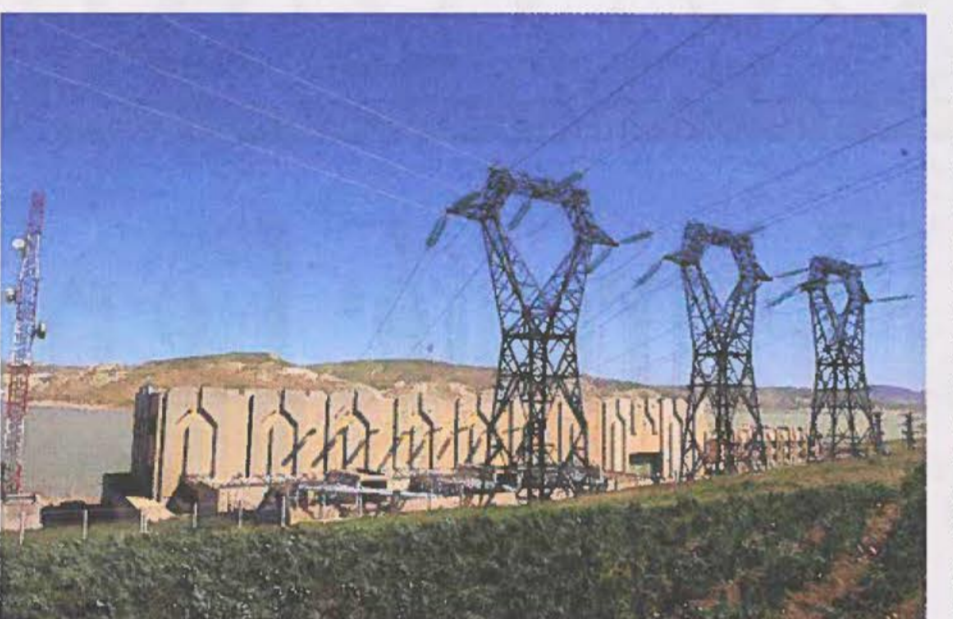
Electricité: Le régulateur entre en scène

LAutorité de régulation officiellement opérationnelle

Un signal fort pour les investisseurs

Accélération de la mise à niveau du cadre législatif, premier chantier de gendarme

L'AUTORITÉ nationale de régulation de l'électricité (ANRE) est officiellement opérationnelle. Comme prévu, la loi 48-15, relative à la régulation de l'énergie et à la création du régulateur, est entrée en vigueur six mois après la désignation des organes de gouvernance de l'ANRE. Pour remplir son mandat, le régulateur de l'énergie électrique s'appuie, outre son président Abdellatif Bardach, sur deux organes de gouvernance indépendants: Le conseil et le comité de règlement des différends. Celui-ci est présidé par un magistrat désigné par le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et propose les sanctions à



L'Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE) devra activer une interaction en bonne intelligence entre les différents acteurs du marché de l'énergie (Ph. ONEE)

faire juridiques et institutionnelles: examen, validation et amendement de la loi 48-15 et du code de bonne conduite du gestionnaire du réseau électrique de transport (GRT) et des gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité (GRD)... Le comité économique et comptable de l'ONEE et des programmes d'investissement du GRT et des GRD. La troisième structure, le comité technique, est chargé de la fixation des indicateurs de qualité de service du GRT et des GRD, de la validation du Grid Code (cadre technique pour la gestion) du GRT, de l'émission d'un avis sur le Grid Code des GRD. Des comités créés par l'ANRE pour réunir toutes les parties prenantes relevant des domaines de l'énergie, de la finance et du juridique. L'objectif étant de conduire une réflexion concertée.

La mission d'un régulateur suppose son implication dans l'élabora-

tion et le respect du cadre législatif et réglementaire censé instaurer un climat d'affaires sain et propice à l'investissement. Il doit également être une force de proposition avec une vraie valeur ajoutée. L'ANRE peut d'ailleurs donner son avis, à la demande du gouvernement, sur les projets de textes législatifs et réglementaires. Le gendarme du secteur de l'énergie électrique peut également prendre l'initiative de proposer des projets de textes en rapport avec son périmètre d'action.

Au niveau international, le Maroc a adhéré à l'association des ré-

gulateurs méditerranéens Medreg (Mediterranean Energy Regulators) en novembre 2018. Deux ans plus tard, il a été élu à la vice-présidence. L'organisation régionale est composée de 27 régulateurs de 22 pays du bassin méditerranéen. Elle a pour mission d'harmoniser les marchés de l'énergie

aux différents travaux de l'association. Le focus du mandat 2020-2022 sera de progresser dans les domaines de la réglementation via l'élaboration de textes, l'échange d'informations et le renforcement de la coopération. □

Hassan EL ARIF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CASABLANCA, LE 11 MAI 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SAHAM Assurance s'est tenue le 10 mai 2021 au siège social, sous la présidence de Monsieur Said ALJ.

Après avoir passé en revue l'activité de la Compagnie durant l'année 2020, l'Assemblée Générale a approuvé le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports des commissaires aux comptes et a donné quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale a également approuvé les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés dans le rapport des commissaires aux comptes.

Les comptes sociaux et consolidés de SAHAM Assurance, audités et arrêtés au 31 décembre 2020, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, tels qu'ils ont été publiés dans le journal « Les Inspirations Eco » du 30 mars 2021, et sur le site de la Compagnie n'ont fait l'objet d'aucune modification ou amendement.

L'Assemblée Générale a voté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée a décidé de distribuer un dividende de 20 dirhams par action proposé par le Conseil d'Administration.

La date de paiement des dividendes a été fixée à partir du mois de juin 2021.

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

OFFREZ À VOS ANNONCES LE MEILLEUR IMPACT
10 000+ impressions - 150 000 lecteurs

EMPLOI IMMOBILIER AUTO-MOTO CARNET APPELS D'OFFRES ANNONCES LEGALES

05 22 95 36 60 | 05 22 39 35 44

SAHAM Assurance

CONTACT PRESSE: 05 22 39 35 44 | Directeur Marketing & Communication: 05 22 39 35 44 | 05 22 39 35 44

EVÉNEMENT

Electricité: Tarification, autoconsommation, hydrogène... Les priorités du régulateur

Abdellatif Bardach, président de l'ANRE: «Nous avons déjà franchi des étapes importantes pour doter l'institution en ressources humaines qualifiées et en moyens matériels et logistiques appropriés»



Abdellatif Bardach, président de l'ANRE: «Nous avons déjà franchi des étapes importantes pour doter l'institution en ressources humaines qualifiées et en moyens matériels et logistiques appropriés» (Ph. Bissouat)

réseaux. Enfin, l'ANRE a vocation à veiller au respect des engagements en matière de qualité et de bonne conduite de la part des gestionnaires de réseaux.

S'agissant de l'étape suivante, et sur le plan opérationnel, comme nous sommes en pleine phase de construction. Nous avons, d'ailleurs, déjà franchi des étapes importantes sur la voie de la dotation de l'institution en ressources humaines qualifiées et en moyens matériels et logistiques appropriés. Le conseil a, pour sa part, constitué trois comités de régulation, économique et technique qui doivent préparer ses décisions, et ce en collaborant étroitement avec toutes les parties prenantes. L'écoute attentive des besoins, des contraintes et des doléances des parties sera un souci permanent de ces comités et des groupes de travail qui en émaneront.

Nous allons poursuivre le travail d'opérationnalisation de l'ANRE afin de lui permettre de remplir ses missions dans les meilleures conditions. Cette année sera aussi marquée par le lancement d'importants chantiers, il s'agit, en particulier, du processus de séparation comptable, un préalable important au bon fonctionnement du marché libre. À cet égard, nous allons entamer les discussions avec l'ONEE pour définir les principes de cette séparation en vue de leur approbation. Il y aura aussi le démarrage d'une réflexion sur les

modalités d'accès et de tarification des réseaux de transport et de distribution de l'électricité.

Qu'est-ce qui va changer pour les consommateurs particuliers et institutionnels?

- N'oublions pas que l'objectif final est d'assurer un service de qualité au profit des consommateurs à des prix raisonnables. L'action de l'ANRE s'inscrit pleinement dans ce sens.

S'agissant des prix à la consommation électrique, il importe d'apporter une clarification importante. Les prix à la consommation au niveau du marché régulé sont fixés, comme chacun le sait, par une commission interministérielle. L'ANRE peut être sollicitée par le gouvernement pour donner son avis sur cette tarification, mais elle ne peut intervenir dans le processus de fixation des tarifs que si son avis est sollicité. Pour ce qui est des tarifs du marché libre, ils sont libres comme l'intitulé de ce marché le suggère. Ceci étant dit, l'ANRE a pour mission d'intervenir en amont lors de la fixation des tarifs d'accès au réseau et de l'approbation des plans d'investissement du gestionnaire du réseau de transport pour essayer, autant que faire se peut, de limiter les coûts à des niveaux raisonnables, comme je l'ai indiqué il y a un instant.

Il est évident que pour arriver à ce que l'on s'intéresse au marché libre et lui apporter les conditions requises à son développement. Il est vrai que le marché libre, c'est-à-dire essentiellement celui des producteurs privés d'énergie électrique à partir de sources renouvelables dans le cadre de la loi 13-09 ou de la loi sur l'autoconsommation, est l'objet d'une attention particulière de l'ANRE, mais également de celle des pouvoirs publics en général. En effet, c'est en

particulier sur ce secteur que nous comptons pour l'émergence d'une filière des énergies renouvelables compétitive, créatrice de valeur et bénéfique à l'économie nationale.

Le marché libre devrait également contribuer à porter la part des énergies renouvelables au niveau fixé par les hautes autorités du Royaume. Nous avons pour mission d'éviter qu'il soit limité dans son développement par des pratiques discriminatoires. C'est cela la raison d'être de notre existence. Maintenant, il faut se garder de croire que le secteur public et, en particulier, les gestionnaires des réseaux de transport et de distributions seront négligés par l'action de l'ANRE. Lors de l'approbation des plans d'investissement et de la fixation des tarifs d'accès aux réseaux, nous veillerons à ce que les objectifs de l'équilibre financier des acteurs soient dûment pris en compte, tout en étant attentifs à la

rationalisation des investissements, à l'amélioration de la productivité et à la limitation des coûts à des niveaux appropriés.

Quels sont les textes régissant le secteur que vous comptez proposer et les activités ou domaines qui restent à réglementer?

- Nous ne pouvons que nous féliciter du rôle important dévolu par la loi à l'ANRE dans le processus d'évolution des textes juridiques concernant les sujets qui entrent dans le cadre de ses compétences. À ce titre, l'ANRE est habilitée à donner son avis, à la demande du gouvernement, sur les projets de textes législatifs et réglementaires relevant de ses missions. Elle peut aussi, à son initiative ou à la demande du gouvernement, lui proposer des projets de textes en relation avec le secteur de l'électricité. Il est d'ailleurs tout à fait normal que l'AN-

RE soit impliquée dans l'élaboration des textes juridiques ou de leur amendement, dans la mesure où elle sera confrontée aux contraintes qu'impose la réalité de tous les jours et qui pourront nécessiter de revisiter le cadre juridique applicable au secteur.

En fait, la révision des textes et règlements peut avoir pour objectif d'adapter les textes existants, mais également de tracer le cadre d'évolutions futures. À ce sujet, et à titre d'illustration, l'autoconsommation fait partie des évolutions incontournables des cinq prochaines années, tout comme le stockage de l'énergie électrique. Il y aura incontestablement des mutations technologiques et des ajustements réglementaires qui en découleront. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles nous avons créé un groupe de travail chargé d'identifier et de préparer les ruptures technologiques à venir. Je pense, plus particulièrement,

Une feuille de route 2021-2025

«Nous restons, à cet égard, convaincus que l'ONEE, les gestionnaires des réseaux de distribution, qu'ils soient privés ou publics, et l'ANRE travailleront, à la main dans la main, pour mener à bien leur part de l'effort consenti par le pays pour concrétiser le dessin grandiose que SM le Roi a fixé pour le 2030», explique le président.

Il est évident que nous avons devant nous un chantier important auquel nous devons contribuer, celui du développement d'un marché efficient de l'électricité.

Notre feuille de route stratégique est axée principalement sur la définition de règles d'accès

ANNONCES LÉGALES & APPELS D'OFFRES

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3311453.

Constitution d'une société
Dénomination : STE MEKRANI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. MEKRANI MUSTAPHA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. MEKRANI MUSTAPHA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301451.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :
Mr. HATTAFI HAMZA, 100 parts
Le gérant: la société est gérée par Mr. HATTAFI HAMZA.
Le registre de commerce a été délivré auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de TINGHIR le 05/05/2021 sous le n° 3301455.

Constitution d'une société
Dénomination : STE HATTAFI TRAVAILX « SARL.A.U »
Activité principale : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL : DOUAR ALNFH TINGHIR
Capital social : 10000,00 DH
Chaque actionnaire contribue à hauteur de 100 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suite :<